

Gabarit du futur:

quel réseau pour le transport de marchandises de demain ?

SOMMAIRE

- 1 UN RÉSEAU HISTORIQUE
- 2 UNE POLITIQUE CIBLÉE
- DE MULTIPLES DÉFIS À RELEVER
- 4 DES PERSPECTIVES D'AVENIR

Bref historique des voies d'eau françaises

Début du 20^{ème} siècle

Toutes les voies navigables sont aménagés au gabarit Freycinet

< Années 70

Nombreux aménagements

Années 70<

Développement des grands axes et du gabarit des unités fluviales



Les canaux Freycinet : une spécificité française

Réseau français des voies navigables : 8 500 km



Voies de classes 0 (<250t) : **1650 km**



Voies de classes 1 Freycinet (250 – 400t) : 4 000 km



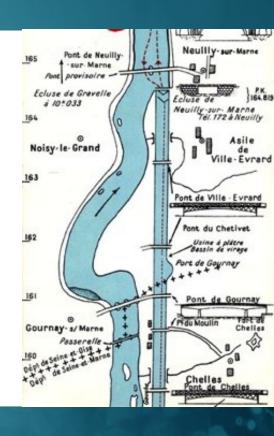
Voies de classes 2/3/4 (400 – 1 500t) : 970 km



Voies de classes 1 (1 500 – 3 000t) : **250 km**



Voies de classes 6 (>3000t): 1 620 km



L'offre française de transport fluvial (2000-2013)



Plan de déchirage



Vieillissement de la flotte



Départs à la retraite



Bateaux logements



Désaffection de la profession par les jeunes



Faible gains de productivité par rapport aux autres modes de transport



Développement des convois « en flèche »

Dès la fin des années 90, la problématique de l'avenir du Freycinet apparaît (division par 2,5 du nombre d'unités)

Les investissements en transports

Actuellement:

20,4 milliards d'euros d'investissements par an.

55,4% pour la route (11,3 M)

21,6% pour le mode ferroviaire (4,4 M)

15,7% pour les transports urbains collectifs (3,2 M)

4,9% pour l'aérien (1 M)

1,5% pour le maritime (0,3 M)

0,9% pour le fluvial (0,2 M)

Horizon 2030:

170 milliards d'euros d'investissements prévus d'ici 2013

51,9% pour le mode ferroviaire

32,3% pour les transports urbains collectifs

9,2% pour le fluvial

4,5% sont consacrés à la route

1,6% pour le maritime

0,5% à l'aérien

Politique de développement des voies d'eau françaises

Trois constats:



Désintérêt relatif des pouvoirs publics.



Un fret « abandonné » aux évolutions spontanées du marché.



Le routier et le ferroviaire non apte à répondre à eux seuls à la demande.

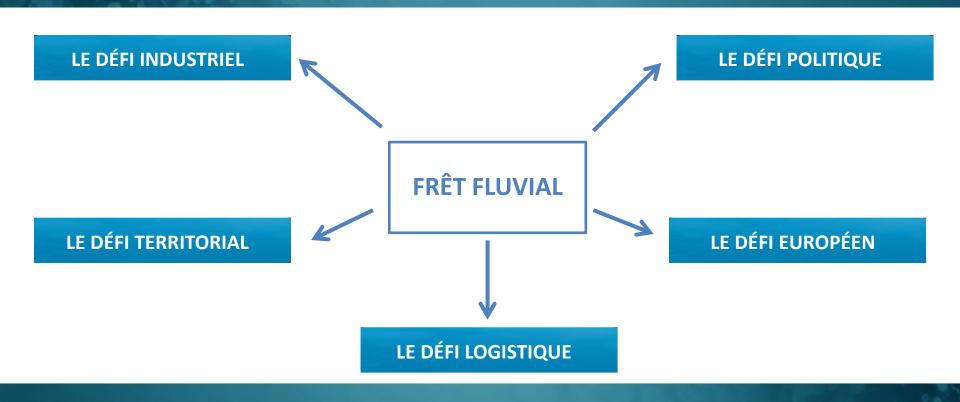


Une fois admis l'intérêt majeur de la solution fluviale, on ne pourra que constater le caractère obsolète du réseau fluvial français actuel.

Rapport de la Commission Mobilité 21 (juillet 2013)

- ✓ Volet « transport » : exclusion des principaux projets d'infrastructures fluviales.
- Les deux grands projets fluviaux (Bray et Nogent et Saône Moselle / Saône Rhin) : insérés à la liste des projets à « horizons lointains ».
- Dans ce rapport, le transport fluvial représente moins de 1 % du plan d'investissements.
- Malgré le souhait d'amélioration de la performance des ports maritimes et son corollaire, la relation avec l'hinterland, aucune concrétisation fluviale n'est citée.
 - Aux uns l'économie, aux autres le patrimoine... une image qui ne favorise pas le transport fluvial.

Les défis du fluvial



Les défis du fluvial

LE DÉFI INDUSTRIEL



Une faiblesse structurelle de la voie d'eau.



Un manque de coordination et de réel modèle économique.



Les défis du fluvial

LE DÉFI TERRITORIAL

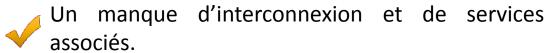
- Un maillage territorial peu structuré.
- De grands bassins isolés et des liaisons sous dimensionnés ou mal entretenus.
- Des ports qui ont une absence d'hinterland.



Les défis du fluvial

LE DÉFI LOGISTIQUE

De nombreuses voies d'eau intérieures ne sont reliées à aucun centre logistique.





Les défis du fluvial

LE DÉFI POLITIQUE



Pas de politique claire en faveur des modes de transport massifiés.



Une politique qui semble se limiter à la réalisation du Canal Seine-Nord Europe.



Un écart trop important entre prévision et réalisation.



Les défis du fluvial

LE DÉFI EUROPÉEN



Des voisins européens bien plus compétitifs et organisés.



Quelles solutions?

NE PAS SE LIMITER À UNE POLITIQUE DES GRANDS CHANTIERS

La politique de transport fluvial doit être fondée sur un triptyque :

- Modernisation et rénovation des infrastructures,
- Poursuite du désenclavement des territoires,
- Grands projets structurants.

Les réponses ne peuvent être que multiples : mieux gérer l'existant, accroître les capacités des équipements en place, créer de nouvelles infrastructures lorsqu'elles permettent de compléter des réseaux insuffisamment développés.

Quelles solutions?

PENSER FILIÈRE VOIE D'EAU

Il n'est pas nécessaire d'attendre l'asphyxie des autres moyens de transport afin de percevoir l'avenir de la voie d'eau. L'offre fluviale doit être conçue :

- concrètement,
- pragmatiquement,
- en connections avec les autres moyens de transport.

Le fluvial doit être pensé globalement comme une réelle filière en donnant cohérence à son offre de transport, de la conception de la flotte jusqu'aux conditions de vie des bateliers.

Quelles solutions?

DONNER AU FLUVIAL LES MOYENS DE SON ACTION

- Réviser les infrastructures.
- Améliorer les systèmes de gestion des flux.
- Accompagner le choix du transport fluvial.

Quelles solutions?

DÉVELOPPER LA LIAISON PORTS MARITIMES-BATELLERIE

La distorsion des capacités de transport à la rupture de charge mer-terre est aujourd'hui considérable et représente un critère discriminant pour permettre au fluvial d'être retenu au sein d'une chaîne logistique globale. L'avenir de la voie d'eau et celui du transport maritime sont donc liés.

Les ports fluviaux devront développer une offre de transport terrestre structurée favorisant la chaîne logistique on line, la plus pertinente et la plus compétitive possible.

Dans ce réseau, les ports fluviaux intérieurs seront les nœuds stratégiques des réseaux de transports de marchandises.

Quelles solutions?

INITIER UNE DÉMARCHE DE TYPE PARTENARIAT PUBLIC/PRIVÉ

Aujourd'hui, les seuls mécanismes institutionnels n'ont pas la capacité de transmettre aux acteurs privés du secteur transport/logistique des incitations suffisantes en matière d'utilisation de modes de transport alternatifs au « tout à la route ». Il convient donc d'adopter une démarche PPP permettant une concertation et une articulation des politiques publiques en la matière.

Par ailleurs, cette démarche devrait permettre de bénéficier davantage du savoir faire et des méthodes de fonctionnement du secteur privé et faire évoluer l'implication des Régions d'un rôle d'opérateur direct à une fonction d'organisation, de régulation et de contrôle.

Quelles solutions?

« REPENSER » CERTAINES LOGIQUES DE DÉVELOPPEMENT

- <u>Pas de trafic, pas d'infrastructure</u>: Il est dangereux de réaliser des prévisions trop rivées aux données existantes et négligeant les dynamiques logistiques et commerciales créées par l'existence de nouveaux équipements.
- <u>Il faut adapter les rivières aux bateaux</u>: Il semble judicieux de défendre l'existence de gabarits multiples adaptés et adaptables aux réseaux et besoins nationaux comme régionaux et de définir une organisation logistique cohérente pour chacun de ces flux.





MERCI DE VOTRE ATTENTION.